



Compte-rendu Conseil de quartier Gare du 2 mars 2017

Collège habitants :

Présents : M. TRICOIRE, Mme DUPONT, M. GOETZMANN, M. VAN DRAVIK
Excusés : M. GIE, Mme GUERIN, Mme MOROT-SIR, Mme VANCOELLIE

Collège Elus :

Présents : M. PERIDON, Mme GEORGET, Mme RACKELBOOM
Excusés : M. TCHIKAYA, M. SEDARD, Mme GOTIN

Administration :

Présente : Mme LACOMBE, Mme BOYER

Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Diffusion des informations émanant de la réunion inter-quartiers avec la SNCF

Une réunion inter-quartiers avec des représentants de la SCNF s'est tenue en mairie le 26 janvier 2017. Un état des lieux des difficultés rencontrés par le RER D a été établi. Les usagers présents ont fait part de leurs difficultés quotidiennes. De nouvelles rames ont été commandées par le STIF. En attendant leur livraison, la SNCF a fait des propositions au STIF afin d'aménager le plan transport. Un résumé de ces propositions et de la réunion en général a fait l'objet d'un article dans le magazine *Rencontre* de mars 2017. Une copie de la présentation effectuée par les représentants SNCF a été envoyée à tous les membres de conseil de quartier.

Stand au marché pour le renouvellement des conseils de quartier

L'ensemble des co-vice-présidents avait proposé l'idée un rendez-vous avec les habitants qui fasse écho à celui du stand au forum des associations. L'idée de tenir un stand devant le marché a été proposée et retenue. Il s'agit comme pour le forum de répondre aux questions des habitants sur le fonctionnement des conseils de quartiers. Notamment le mandat actuel se termine au printemps et l'appel à candidature va être lancé prochainement. Le tirage au sort des membres de conseil de quartier sera fait le 22 juin prochain. Deux dates semblent pertinentes : les samedi 13 et 20 mai. La date sera fixée très prochainement.

Carcasses de vélo devant la gare

Il s'agit du parking à vélo qui longe la voie ferrée coté Quincy. Suite à des vols, les « restes » de vélo ont été « abandonnés » par leur propriétaire. Il a été demandé de les faire enlever. Il est précisé que ce parking, bien que sur la voie publique, est sur une emprise de la SNCF. Elle a été sollicitée pour ce sujet et il apparait que le problème ait été résolu.

Détritus devant les commerces de la rue des acacias.

Le sujet a été abordé lors de précédents conseils de quartier mais des habitants insistent sur le fait que de nombreux débris sont toujours présents sur la voie publique. Deux poubelles publiques ont été

installées en face de l'épicerie mais elles sont souvent pleines. Initialement des poubelles avec de grands sacs plastiques transparents avaient été installées mais les sacs étaient très souvent déchirés. Du coup les poubelles ont été remplacées par des poubelles métalliques mais plus petites. Le syndicat de copropriété gérant les commerces a été contacté pour évoquer le problème.

Stationnement place Hottinguer.

L'ensemble des membres présents ont salué l'intérêt du nouvel aménagement de la place Hottinguer et la création de nouvelles places de parking. Toutefois on voit encore des voitures garées sur le trottoir le long de la rue de la forêt. Une réflexion est en cours pour limiter ceci mais il faut prendre en compte l'arrêt de bus. Avec la création des nouvelles places de parking, l'espace entre le bar le Fontenoy et la pizzeria Domino's va être interdit aux voitures. Ce réaménagement se fait en collaboration avec les responsables du bar. Des bornes amovibles vont être installées afin de permettre le passage des camions de livraison et des véhicules du SIVOM.

Organisation du pique-nique du quartier.

Une discussion s'est amorcée sur la nécessité de maintenir cet évènement étant donné la modeste participation à l'édition précédente. Il est toutefois rappelé que le pique-nique avait pâti de conditions météorologiques très peu favorables. Il est décidé de maintenir le pique-nique. La date retenue est le 25 juin afin d'éviter les dates d'élections. Il est précisé que le même jour se tiendra les 10km de Combs. Le parcours de cette course se situe en dehors du quartier et ne devrait pas impacter l'organisation du pique-nique.

En termes d'organisation, il a été demandé la possibilité de doubler le nombre de bancs et tables fournis par la mairie. L'annonce de l'évènement se fera comme l'année précédente par voie d'affichage et par des tracts distribués dans les boîtes aux lettres par les membres du conseil de quartier. Une distribution devant les écoles sera également réalisée.

Nouveauté par rapport à l'année dernière. Une représentation de théâtre sera donnée. Aucune estrade ne peut être fournie. Il est envisagé que la représentation se fasse sur le théâtre de verdure, à l'endroit où était tiré le feu d'artifice. Ceci est à confirmer avec les personnes organisant la pièce de théâtre. Comme l'année dernière, aucun barbecue ne sera installé. Un arrêté municipal datant de 2016, interdit à présent tout barbecue sur l'espace public et notamment dans les parcs.

Informations/questions diverses

a. Des parents se sont interrogés sur le nouvel aménagement devant l'école maternelle Beausoleil et sur l'arrangement et l'espace entre les barrières. Il est rappelé par les élus que ce dispositif a pour but de matérialiser un espace autour de l'entrée de l'école et n'a pas pour but de créer « une aire de jeu ». Ils rappellent que les enfants restent et doivent rester sous la responsabilité des parents. De plus la dalle de béton est censée permettre aux parents de se répartir le long du trottoir plus facilement. La barrière orientée perpendiculairement a été installée pour marquer la fin de la dalle de béton et éviter les chutes.

Des membres du collège habitants ont reconnu que cette installation était une amélioration par rapport à la situation antérieure mais d'autres pensent que le risque d'accident reste important. Il a été fait état que dans d'autres quartiers de Combs, les barrières sont jointes. Il a été répondu qu'en tout état de cause soit les barrières restaient dans cette configuration soit elles étaient retirées, la vigilance et la responsabilité des parents restant de mise.

b. Le 23 mars à 20h30 sera organisé à l'hôtel de ville le lancement de l'atlas de la biodiversité communal, outil qui recense les espaces localisés sur le territoire pour ensuite mener de nouvelles

actions de gestion des espaces verts favorables à la biodiversité. Cette soirée sera animée par le député-maire Guy Geoffroy et par Seine et Marne Environnement (qui procèdera aux inventaires sur la commune avec l'association RENARD).

c. Le projet de nouvelle piscine avance. Un projet d'architecte a été retenu et présenté devant le conseil de quartier. Cette présentation a fait l'objet d'un article dans le magazine *Rencontre* de mars 2017.

d. Les habitants de la rue Gallieni ont tenu à exprimer leur avis négatif concernant la construction d'un collectif de 8 logements. Il est indiqué par les élus municipaux que ce projet satisfait aux contraintes imposées par le P.L.U. notamment en termes de hauteur (11m, R+2) et de places de parking par logement (16 places nouvelles).

e. Le jeudi 30 mars aura lieu une réunion inter-quartiers à l'hôtel de ville pour marquer la fin de la mandature des conseils de quartier. À cette occasion, une présentation la nouvelle agglomération Grand Paris Sud sera effectuée par le député-maire Guy Geoffroy.

f. Des habitantes de la rue de la forêt sont intervenues en fin de séance pour exprimer leur gêne vis-à-vis de l'installation du nouvel éclairage dans la rue de la forêt. Ce dernier est considéré trop lumineux et trop froid et dans certains cas mal orienté vis-à-vis des habitations. Il est rappelé que la nécessité de sécuriser la rue par l'éclairage était une demande des habitants. Il est sûr que l'éclairage LED est différent. L'inclinaison de l'éclairage peut-être corrigée si nécessaire, il suffit de s'adresser aux services Techniques. Les deux cas exposés en particulier leurs seront transmis.

L'appel à candidature pour la prochaine session des conseils de quartier sera lancé avec le journal *Rencontre* du mois de mai et rappelé dans celui de juin.

Le tirage au sort aura lieu le jeudi 22 juin à 19h à l'Hôtel de Ville.

Le maire-adjoint
chargé de l'animation des Conseils de quartier,

Le Co-Vice Président,

Frédéric PERIDON

Ludovic TRICOIRE